

REP PMCB | Réemploi et Réutilisation

Réemploi des matériaux de construction : Ecominéro soutient 70 lauréats pour 23 000 tonnes de matériaux réemployés en 2024

À l'occasion de REinventons, son premier évènement dédié à l'économie circulaire dans le bâtiment, Ecominéro, l'éco-organisme créé par et pour la filière minérale, réalise un premier bilan sur les actions soutenues en matière de réemploi et de réutilisation des produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment. L'occasion pour l'éco-organisme de dévoiler les lauréats des appels à projets lancés début 2024 et annoncer ses ambitions pour 2025.

Réemploi et réutilisation des matériaux de construction : Ecominéro sur la bonne voie !

Le réemploi consiste à transmettre un produit, par don ou vente, de son propriétaire initial à un tiers, afin de lui offrir une seconde vie tout en conservant son intégrité et son usage d'origine. A l'inverse, il y a un changement d'usage dans le cas de la réutilisation d'un produit ou d'un matériau. L'ADEME considère que moins de 1% des produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment étaient réemployés en 2021.

Afin de contribuer au changement d'échelle des activités de réemploi et de réutilisation, Ecominéro a pour objectif d'atteindre **5 %** de produits et matériaux inertes réemployés et réutilisés d'ici à 2028. Le réemploi et la réutilisation peuvent s'appliquer pour **les pierres, les briques, les tuiles, les ardoises, le béton, le carrelage et les sanitaires**.

Après avoir présenté son plan d'actions en faveur du réemploi à l'automne 2023, Ecominéro a lancé, dès février 2024, 4 appels à projets pour soutenir techniquement et financièrement les actions de réemploi et de réutilisation des produits et matériaux du bâtiment. Grâce aux projets accompagnés par l'éco-organisme, ce sont déjà **23 000 tonnes de matériaux qui ont pu être réemployés et réutilisés sur l'ensemble du territoire national, y compris les DROM-COM. D'ici fin 2024, ce sont 70 projets pour un financement total à hauteur d'1,3 million d'euros qu'Ecominéro aura accompagnés.**

Plus de 70 acteurs et projets soutenus en 2024 dans toute la France

Dans le cadre de l'appel à projets « **Diagnostic PEMD - Ressources** » visant à encourager les maîtrises d'ouvrages, publiques ou privées, dans la réalisation de diagnostics des matériaux réemployables avant les phases de déconstruction, **10 projets** ont d'ores et déjà été accompagnés par Ecominéro.

36 chantiers, dont la moitié en partenariat avec Ecomaison, pour l'appel à projets « **Accompagnement des chantiers** » visant à soutenir les pratiques de réemploi et de réutilisation sur les chantiers, dans de nouveaux ouvrages ou pour l'aménagement de la parcelle bâtie.

15 projets pour l'appel à projets « **Études de faisabilité du réemploi** » visant à impulser la création de nouvelles plateformes physiques de réemploi, ateliers de reconditionnement, matériauthèques, entreprises de déconstruction sélective, partout sur le territoire.

Et enfin, **une dizaine de projets** pour l'appel à projets « **Soutien pluriannuel des activités de réemploi** » qui consiste à soutenir financièrement pendant 3 ans (à hauteur de 150 000 euros) les activités de réemploi comme les plateformes physiques de réemploi, les ateliers de reconditionnement ou les matériauthèques par exemple.

Retrouvez la liste des projets soutenus par Ecominéro en 2024
> [en cliquant ici](#) <

Perspectives et ambitions pour 2025

Pour répondre aux enjeux du réemploi et de la réutilisation des produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment, **un changement d'échelle est nécessaire**. Cela implique une massification et une industrialisation des entreprises du réemploi, en vue de produire des matériaux de seconde vie de qualité et en quantité. Ce changement requiert le soutien de projets innovants pour tester, mécaniser et fiabiliser les processus de réemploi, permettant ainsi la création de filières structurées et durables.

Dans cette optique, Ecominéro **reconduira ses quatre appels à projets** en 2025 à destination des chantiers et entreprises du réemploi.

L'éco-organisme s'engage également à **diffuser largement les connaissances acquises** grâce aux retours d'expérience de ces projets, en partageant les bonnes pratiques. Cette démarche collaborative vise à essaimer les pratiques et à encourager l'ensemble des acteurs du secteur à avancer collectivement dans la bonne direction. C'est ensemble qu'ils pourront lever les freins techniques, économiques, logistiques et assurantiels du réemploi.

« *En 2025, nous franchirons une nouvelle étape en intensifiant nos actions, grâce à des outils concrets et une approche collaborative visant à mutualiser les savoirs et ainsi massifier le réemploi et la réutilisation des produits et matériaux de construction.* »
explique François Demeure Dit Latte, Directeur général d'Ecominéro.

À propos d'Ecominéro :

Ecominéro a été créé, par et pour les fabricants de produits ou matériaux de construction d'origine minérale, dans le but de simplifier la vie des entreprises afin qu'elles remplissent leurs obligations découlant de la mise en place de la REP aux produits et matériaux du secteur du bâtiment. L'éco-organisme permet à tout détenteur de déchets inertes de disposer d'une solution de proximité et de valorisation dans la gestion de ses déchets. Ecominéro est une entreprise à mission dotée d'objectifs sociaux et environnementaux. www.ecominero.fr

Et sur les réseaux sociaux :

@ecominero



Contact presse :
LA VILLA Maison de Communication
Esther Lemblé – P : 06 23 49 63 61 – elemble@lavillegroupe.com